

Recherches sociographiques



Samir SHAHEEN-HUSSAIN, *Plus aucun enfant autochtone arraché : Le colonialisme médical canadien*, Québec, Lux Éditeur, 2021, 479 p.

Étienne Cantin

Volume 62, numéro 2, mai–septembre 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084943ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084943ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cantin, É. (2021). Compte rendu de [Samir SHAHEEN-HUSSAIN, *Plus aucun enfant autochtone arraché : Le colonialisme médical canadien*, Québec, Lux Éditeur, 2021, 479 p.] *Recherches sociographiques*, 62(2), 481–483.
<https://doi.org/10.7202/1084943ar>

et certaines communautés autochtones sauront en tirer profit. Si elle existe, c'est sans doute là que se situe cette différence québécoise dans ses relations avec les peuples autochtones. Ce n'est pas tant par élan de générosité que le gouvernement du Québec agit que parce qu'il n'a guère le choix dans le contexte de l'époque.

L'ouvrage est particulièrement éclairant à ce sujet lorsque sont relatés les échanges de l'auteur avec l'ancien Premier ministre Jacques Parizeau concernant le projet Grande-Baleine. Pour Cliche, c'est bien parce que les Cris ont « gagné la bataille de l'opinion » et risquent d'entacher durablement l'image du Québec aux États-Unis que le projet Grande-Baleine doit être abandonné. Si d'autres considérations ont certainement joué, il ne fait pas de doute pour ce dernier que la campagne internationale des Cris contre le mégaprojet hydroélectrique constituait une épine au pied du gouvernement péquiste à la veille du référendum de 1995. Le gouvernement n'avait en quelque sorte pas le choix.

On ne peut, enfin, s'empêcher de comparer l'effervescence de l'époque, relatée avec brio dans ce petit ouvrage, avec la situation actuelle. Alors qu'ailleurs au Canada le « fait colonial » est désormais abordé de front, le gouvernement du Québec reste en quelque sorte campé dans ses vieilles ornières. François Legault continue de nier l'existence même de racisme systémique au Québec et reste empêtré dans un discours dépassé sur la souveraineté absolue de l'Assemblée nationale. Il serait peut-être temps de passer à autre chose. Un véritable dialogue sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones serait sans doute une première étape en ce sens.

Martin PAPILLON

Université de Montréal
martin.papillon@umontreal.ca

Samir SHAHEEN-HUSSAIN, *Plus aucun enfant autochtone arraché : Le colonialisme médical canadien*, Québec, Lux Éditeur, 2021, 479 p.

En 2018, le pédo-urgentiste montréalais Samir Shaheen-Hussain doit soigner des enfants autochtones originaires du nord du Québec et du Nunavik qui ont été transférés à Montréal par les avions d'Évacuations Aéromédicales du Québec (ÉVAQ). Il constate qu'aucun enfant n'est accompagné par un parent. ÉVAQ et le Gouvernement du Québec justifient cette pratique par la complexité des enjeux techniques et des coûts trop importants qu'occasionnerait l'accompagnement des enfants. Cependant, le Québec était, à ce moment, la seule province canadienne à appliquer une telle règle. Cette situation, attribuable à une règle implicite qui interdit aux parents de monter à bord des avions, a amené Shaheen-Hussain à s'intéresser à l'histoire des relations entre les autochtones et le système de santé canadien. Il a dégagé deux éléments qui expliquent l'application de cette règle et le refus gouvernemental de l'interdire : le colonialisme médical et le racisme systémique.

Selon Shaheen-Hussain, le système médical a contribué activement au colonialisme canadien en nuisant délibérément à la santé des autochtones, c'est ce qu'il nomme le colonialisme médical. Le livre regorge d'exemples illustrant le peu de considération du système médical pour le bien-être des autochtones. Les exemples sont variés, mais ils partagent les deux mêmes fondements : la séparation des familles et le non-respect du consentement médical. Séparés de leurs parents, les enfants perdaient la protection légale permettant de refuser certains actes médicaux, le consentement aux soins n'était plus requis. Quant aux patients adultes, ils avaient l'obligation de se soumettre à tout acte médical voulu par les médecins et d'accepter de quitter leur collectivité, sans quoi ils ne pouvaient recevoir de soins. Shaheen-Hussain considère que le colonialisme médical a introduit l'idée que la présence des parents et l'obligation éthique de respecter le consentement des patients seraient une entrave aux traitements médicaux, idée qui est au fondement de la règle du non-accompagnement. Bref, le colonialisme médical a fait entrer des idées racistes dans la pratique de la médecine, minant les droits des autochtones.

Les idées racistes peuvent perdurer à l'intérieur de l'appareil étatique et des établissements d'enseignement sous la forme du racisme systémique. Shaheen-Hussain le définit comme une forme inconsciente de racisme que véhiculent des préjugés à travers les institutions sociales héritées du colonialisme. Les individus étant grandement influencés par les institutions, ils intériorisent les préjugés et adoptent des pratiques discriminatoires sans en être conscients. Selon l'auteur, le racisme systémique est omniprésent dans les facultés de médecine puisque la médecine moderne a pu se développer en partie grâce à des expériences menées sur des personnes racisées. De plus, il considère que les critères utilisés pour admettre les étudiants dans les programmes de médecine engendrent une compétition malsaine et discriminatoire donnant un avantage aux personnes issues de milieux favorisés plutôt que d'assurer la sélection des meilleurs candidats. Cela entraîne une surreprésentation des personnes blanches et une incompréhension de la réalité des minorités, en particulier des réalités autochtones.

Shaheen-Hussain attribue au racisme systémique l'opposition du Gouvernement du Québec et de la direction d'ÉVAQ à l'abolition de la règle du non-accompagnement. Il voit un lien entre certains propos racistes tenus par le ministre de la Santé de l'époque, Gaétan Barrette, sa formation de médecin et le racisme systémique. Bien qu'il affirme que le racisme systémique est présent dans l'ensemble de l'appareil étatique, il croit que le ministre a été un acteur central dans le refus du gouvernement d'abolir la règle du non-accompagnement.

Pour mettre fin au colonialisme médical et au racisme systémique, Shaheen-Hussain recommande de revoir les critères d'admission dans les facultés de médecine afin qu'elles acceptent plus de candidats autochtones. Il recommande d'inclure dans la formation des cours s'inspirant des initiatives de sécurisation culturelle, de faire une plus grande place aux pratiques de soins traditionnelles. Il propose aussi que l'État permette aux autochtones de s'autodéterminer en matière de soins et de services de santé. Selon lui, ces mesures devraient contribuer à réduire la discrimination dans les soins de santé et amenuiser la domination qu'exerce l'État à l'endroit des autochtones.

Plus aucun enfant autochtone arraché sensibilise au colonialisme médical canadien en montrant que les rapports de domination sur lesquels il repose sont encore présents et maintiennent en place des pratiques discriminatoires comme la règle du non-accompagnement. Les explications avancées par l'auteur sont plausibles et aident à comprendre la situation des autochtones canadiens. Toutefois, en s'intéressant au colonialisme médical et au racisme systémique posés comme un phénomène social pancanadien, Shaheen-Hussain omet les particularités provinciales. Or, ce n'est qu'en 2018 que le Parti libéral du Québec a interdit le non-accompagnement des enfants, devenant la dernière province à abolir cette pratique. En incluant plus d'éléments spécifiques au contexte québécois, il aurait été intéressant d'identifier les facteurs responsables de ce retard. Malgré cette lacune, il s'agit d'une bonne introduction au colonialisme médical.

Étienne CANTIN

Université Laval
etienne.cantin.2@ulaval.ca

Pierre B. BERTHELOT, *Duplessis est encore en vie*, Québec, Septentrion, 2021, 408 p.

Cet ouvrage révèle une nouvelle voix dans le champ historiographique québécois. Dans ce premier livre, Pierre B. Berthelot fait montre d'une connaissance très étendue de l'histoire politique québécoise de la seconde moitié du 20^e siècle, ainsi que d'une maîtrise impressionnante des travaux consacrés à l'Union nationale et à la Révolution tranquille. Dès les premières pages, on est frappé par l'élégance du style, la justesse du ton. Issu d'un mémoire de maîtrise, ce livre, cela se sent à chaque page, est le fruit d'un long travail de recherche et de réflexions sur un sujet ô combien explosif : Maurice Duplessis. S'y attaquer demandait une certaine audace, de la témérité, de l'ambition même. L'auteur étant l'arrière-petit-fils de Camille Pouliot, un ancien ministre de l'Union nationale (une filiation révélée lors d'une entrevue), cette première œuvre a clairement des intentions réparatrices, du moins dans les deux dernières parties d'un ouvrage qui en compte quatre.

La première partie offre une sorte de revue politique des années soixante que l'auteur aurait pu intituler « Naissance du mythe de la Grande noirceur ». Après l'élection des Libéraux de Jean Lesage, Maurice Duplessis devient une figure maudite, son régime en venant à incarner tout ce que les Québécois « modernes » rejettent du vieux Canada français traditionnel avec ses mœurs électorales étriquées, ses liens troubles entre l'Église et l'État, son autoritarisme. Berthelot, qui ne manque pas de références littéraires, donne à voir l'émergence du « meilleur des mondes » après que l'Union nationale eut enfoncé la province de Québec « au cœur des ténèbres » ! Si l'auteur montre une bienveillance certaine pour cet ancien régime, il évite les tournures polémiques ainsi que les caricatures du nouveau régime libéral même s'il assimile la Commission Salvas à une opération partisane et jette un nouvel éclairage sur le patronage libéral – dès l'été 1960, les Libéraux délivrent 470 permis d'alcool et placent leurs partisans dans plusieurs ministères (p. 38). Il soutient même que si Maurice Duplessis devient le « vilain » de l'histoire durant